



HONORAIRES DE L'AGENCE (T.V.A. Incluse)

Location

	Appartements	Maisons	Locaux professionnels
Frais de commercialisation	200 € à charge du bailleur	1 mois de loyer à charge du bailleur	1 mois de loyer à charge du bailleur
Frais de rédaction de bail	400 € répartis pour moitié entre le bailleur et le locataire	1 mois de loyer à charge du bailleur et 1 mois de loyer à charge du locataire	1 mois de loyer à charge du bailleur et 1 mois de loyer à charge du locataire

Vente

Jusqu'à 150 000€	150 000 € à 230 000 €	Au dessus de 230 000 €
10 % avec forfait minimum 5 000 €	8 %	6 %

La rémunération est à la charge du vendeur sauf convention express différente entre les parties.

Dans un souci de protection absolue de notre clientèle, il n'est reçu aucun fond en dehors des honoraires.